

CORRIGÉ

Diplôme national du brevet, Série Collège

Épreuve de Français - Session 2006

QUESTIONS (15 points)

I. Le buffet

1) Le texte appartient au genre poétique (sonnet).

Les critères sont : présence de strophes / vers / rimes / présence d'une majuscule au début de chaque vers. On acceptera la mention du paratexte.

2) Caractéristiques visuelles du buffet dans les deux premiers vers.

forme / couleur / taille / âge ⇒ « sculpté » / « chêne sombre » / « large » / « très vieux » ; le meuble est ouvragé et a un aspect vénérable.

3) L'adjectif répété dans le premier quatrain est « vieux / vieilles ».

L'adjectif a une valeur positive (méliorative) : il évoque la sagesse / bonté d'une part et de l'autre il est gage de la qualité du vin.

4) « engageants » : les parfums et les odeurs qui se dégagent du buffet sont une invitation, une incitation à sentir, à goûter tout ce qui en émane. Le poète s'appuie sur les sensations olfactives (« parfum(s) ; odorants ; fleurs ; parfums de fruits ») ; on attend la mention des autres sensations, visuelles (« linges ; chiffons ; dentelles ; fichus ; fleurs sèches », etc.) et auditives (« conter ; bruis »), qui traduisent la richesse de tout ce que le buffet offre à la perception du poète. On acceptera également dans le contexte poétique le relevé des sensations tactiles (« linges ... ») et gustative (« vin vieux »).

II. Un contenu évocateur

5) Le titre donné au second quatrain pourrait être :

Les vieux chiffons – De vieux linges amassés en désordre – Un fouillis de linges vieillis – ...

6) On peut relever un adjectif qualificatif, un CDN, une PSR. Par exemple :

vieilles (vieilleries)

de chiffons (un fouillis) – de grand-mère (fichus)

où sont peints des griffons (fichus)

L'accumulation des expansions enrichit la description en caractérisant le contenu du buffet (profusion ; richesse ; variété).

7) Le terme « fouillis » a été choisi pour rendre compte de l'accumulation, du désordre mais aussi de l'aspect hétéroclite des éléments contenus dans le buffet.

Le poète utilise l'énumération (« parfum(s) ; vieilleries ; linges ; chiffons ; dentelles ; fichus ; médaillons ; mèches de cheveux ; portraits »), la répétition (« parfums »), la comparaison (« comme un flot de vin vieux ») et la longue phrase (vers 1 à 11) qui inventorie le contenu du buffet.

8) Les objets cités évoquent des souvenirs liés à des histoires personnelles. Comme les linges, ils évoquent des souvenirs d'êtres disparus et perpétuent leurs présences (« mèches de cheveux ; médaillons ; portraits »).

On valorisera les réponses faisant état de la présence presque physique des disparus (« linges odorants ; mèches de cheveux »).

III. La présence du poète

9) La présence du poète se manifeste dans le second tercet : « tu » ... « tes » sont les marques de la situation d'énonciation, de même que l'apostrophe : « Ô buffet ... ».

10) a] L'auteur attribue au buffet le pouvoir d'être conteur et de raconter ses souvenirs.

b] « voudrais » est un conditionnel présent (forme en -rais). Cette forme verbale présente le fait de « conter » comme étant de l'ordre de l'hypothèse, du souhait, du désir, de l'imaginaire dans l'esprit du poète. Elle contraste avec le constat des faits (« sais ; bruis ; s'ouvrent ») présentés au présent de l'indicatif.

11) L'auteur ne se contente pas d'une description objective du buffet. Il le personnifie, fait de lui une sorte d'être vivant, au caractère « ouvert », bienveillant ; le buffet est riche de souvenirs et d'éléments du temps passé.

La description subjective transfigure le buffet.

RÉÉCRITURE (4 points)

- Ô buffets du vieux temps, vous savez bien des histoires,
Et vous voudriez conter vos contes, et vous bruissez
Quand s'ouvrent lentement vos grandes portes noires. .

Barème :

0,5 point x 8 = 4 points pour les huit transformations ;

1 point pourra être retiré pour les erreurs de copie (0,5 point par erreur).

DICTÉE (6 points)

Barème :

De 0 à 2 erreurs :	6 points.
3 ou 4 erreurs :	5 points.
5 ou 6 erreurs :	4 points.
7 ou 8 erreurs :	3 points.
De 9 à 11 erreurs :	2 points.
De 12 à 14 erreurs :	1 point.
Au-delà de 14 erreurs :	0 point.

« Erreur » s'entend aussi bien pour les graphies grammaticales et lexicales fautives que pour la ponctuation et l'accentuation.

RÉDACTION (15 points)

Proposition de barème :

- ⇒ Présence d'un dialogue disposé et organisé correctement (2 pts)
- ⇒ Présence de la description de l'objet et de l'évocation des circonstances de sa découverte (3 pts)
- ⇒ Expression du souvenir lié à l'objet (3 pts)
- ⇒ Présence d'une argumentation (défense de l'intérêt porté à l'objet) (3 pts)
- ⇒ Correction de la langue (vocabulaire, expression et orthographe) (4 pts)